



Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2023

La prime d'activité a été versée à 90 432 foyers réunionnais pour 194 649 personnes couvertes (soit 23 % de la population réunionnaise), un effectif en croissance annuelle de 2,3 %. Les foyers d'allocataires percevant une majoration pour isolement augmentent de 12 % durant cette même période.

En un an, près de 231 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre de la prime d'activité dont 22 millions d'euros au titre de la prime d'activité majorée.

L'écart entre le nombre d'allocataires du Rsa et de la prime d'activité continue de se réduire en passant de 7 923 allocataires en 2022 à 4 461 en 2023.

16 961 allocataires cumulent le Rsa et la prime d'activité.

En 2023, un habitant de La Réunion sur cinq¹ était couvert au titre de la prime d'activité (cf. Tableau 1).

La Caf de La Réunion comptait 90 432 allocataires bénéficiant de cette prestation (dont 16 961 qui cumulaient cette aide avec le Revenu de solidarité active), en hausse de +2,3 % par rapport à septembre 2022.

Une hausse globale des effectifs en 2023

Les trois premiers mois de l'année 2023 ont été marqués par une croissance des effectifs de +1,1 % (cf. graphique 1). Cela peut notamment s'expliquer par deux principaux phénomènes :

- 1) Les variations saisonnières générées par les modalités de déclaration trimestrielle des ressources des allocataires.
- 2) La reprise économique amorcée en 2021 qui s'est poursuivie, mais avec un ralentissement observé depuis le premier trimestre 2023 (cf. encadré 2).

L'évolution du marché de l'emploi se manifeste, généralement, avec un décalage sur le droit des allocataires (compris entre trois et cinq mois), selon la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle de ressources (cf. encadré 1).

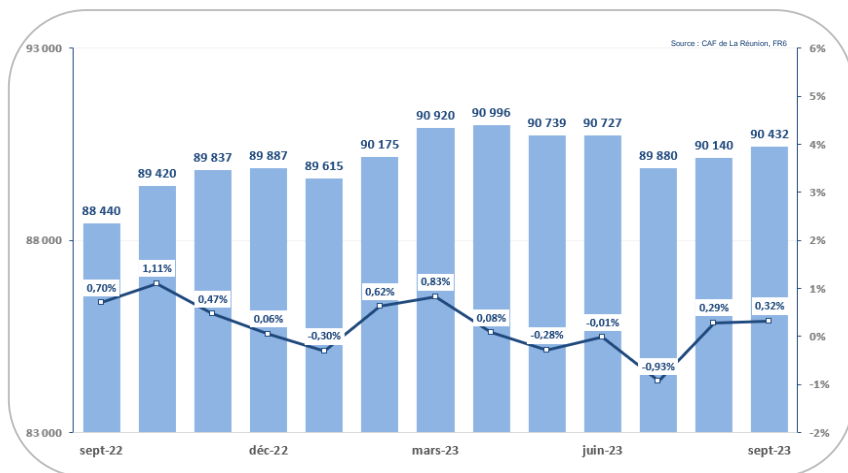
Au deuxième trimestre, l'effectif des allocataires s'est stabilisé autour de 90 700 individus. Le nombre de sorties et d'entrées dans le dispositif était globalement proche (cf. graphique 2).

Au troisième trimestre, les effectifs reprennent leur progression à la hausse pour atteindre un maximum en septembre, soit 90 432 allocataires.

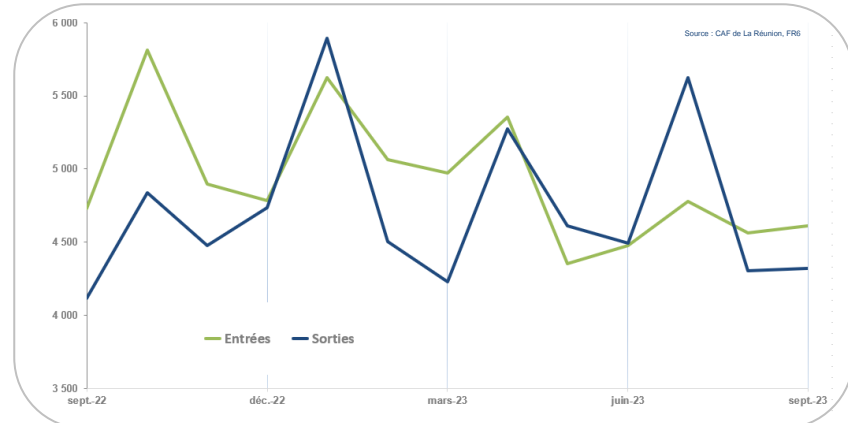
En juillet, les sorties ont largement dépassé les entrées. Cependant, les tendances se sont inversées en août, où les entrées ont de nouveau dépassé les sorties.

Année	Septembre 2022	Septembre 2023	évolution
Effectifs allocataires CAF	286 536	287 715	0,4%
Effectifs allocataires prime d'activité dont allocataires prime d'activité avec cumul RSA	88 440	90 432	2,3%
Personnes couvertes au titre de la prime d'activité	16 179	16 961	4,8%
Personnes couvertes prime d'activité / population légale	192 934	194 649	0,9%
Effectifs allocataires RSA	22,5%	22,6%	
	96 397	94 893	-1,6%

Tableau 1. Les allocataires bénéficiant de la prime d'activité



Graphique 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité et évolution (en %)



Graphique 2. Evolution des allocataires entrants et sortants de la prime d'activité

¹ Source : Insee, Population légale – recensement population 1er janvier 2021 : 855 961 habitants (population municipale).

Le niveau des sorties de la prime d'activité (PPA) observé au cours des six premiers mois de l'année s'explique également par les « conditions d'activité non remplies », les allocataires n'ayant pas de revenu déclaré sur le trimestre de référence. Depuis le mois de juin 2022 jusqu'au premier trimestre 2023, le nombre d'allocataires dans cette situation a connu une baisse constante (cf. graphique 3).

Par ailleurs, le nombre de sorties associées à des « ressources trop élevées » est plus important en septembre 2023 que celui observé un an plus tôt (cf. graphique 3). Ces évolutions indiquent une amélioration de la situation économique et de l'emploi sur l'île.

Hausse du nombre d'allocataires de la prime d'activité majorée

La hausse constatée des effectifs allocataires de la prime d'activité (cf. tableau 2) concerne à la fois ceux bénéficiant d'une majoration pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (en hausse de +11,9 % en un an) et également, ceux ne percevant pas cette majoration (+1,6 %).

Les foyers bénéficiant d'au moins une bonification individuelle sont en hausse

En 2023, 87 % des allocataires de la prime d'activité (soit 78 595 allocataires) ont au moins une des personnes du foyer qui perçoit une bonification individuelle, ce qui correspond à une hausse de +7,1 % en glissement annuel (cf. tableau 7).

Par ailleurs, par rapport à l'année précédente, le nombre d'allocataires bénéficiant de la prime d'activité comme seule prestation de la Caf, a fortement augmenté (avec 3 525 allocataires supplémentaires en un an).

Augmentation des effectifs d'allocataires dans dix-huit communes

Au mois de septembre, dix-huit communes de l'île ont connu une augmentation du nombre d'allocataires de la prime d'activité (cf. carte 1).

Les communes de Sainte-Suzanne, trois-Bassins et de Saint-Leu ont enregistré les variations annuelles d'allocataires les plus élevées (avec des taux supérieurs à 4,6 %).

Hausse des allocataires cumulant Revenu de solidarité active et prime d'activité

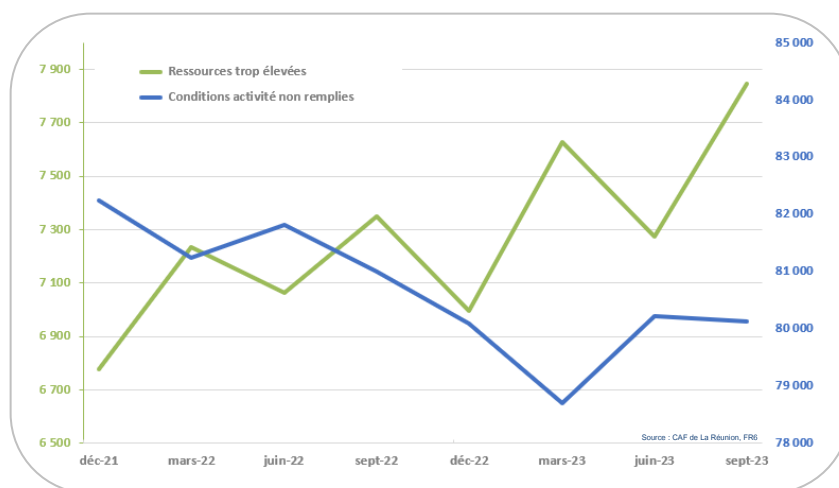
L'incitation à l'activité peut aussi se traduire par le cumul du RSA et de la prime d'activité (cf. tableau 3). En septembre, 16 961 bénéficiaires étaient ainsi dans cette situation, soit une hausse annuelle de +4,8 %.

Ces derniers représentaient environ 19 % de l'ensemble des allocataires bénéficiant de la prime d'activité (par ailleurs, les allocataires du RSA étaient au nombre de 94 893, en baisse annuelle de -1,6 %).

Encadré 1

L'évolution des bénéficiaires de la prime d'activité d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par d'importants effets saisonniers, liés notamment à un déséquilibre entre les mois de l'année, correspondant au renouvellement des droits des bénéficiaires. En effet, la prime d'activité repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) à partir de laquelle la prime d'activité est calculée jusqu'à la prochaine déclaration. Près de la moitié des bénéficiaires de la prime d'activité renouvellent leurs droits en janvier, avril, juillet et octobre. C'est la raison pour laquelle on observe de fortes variations ces mois-là.

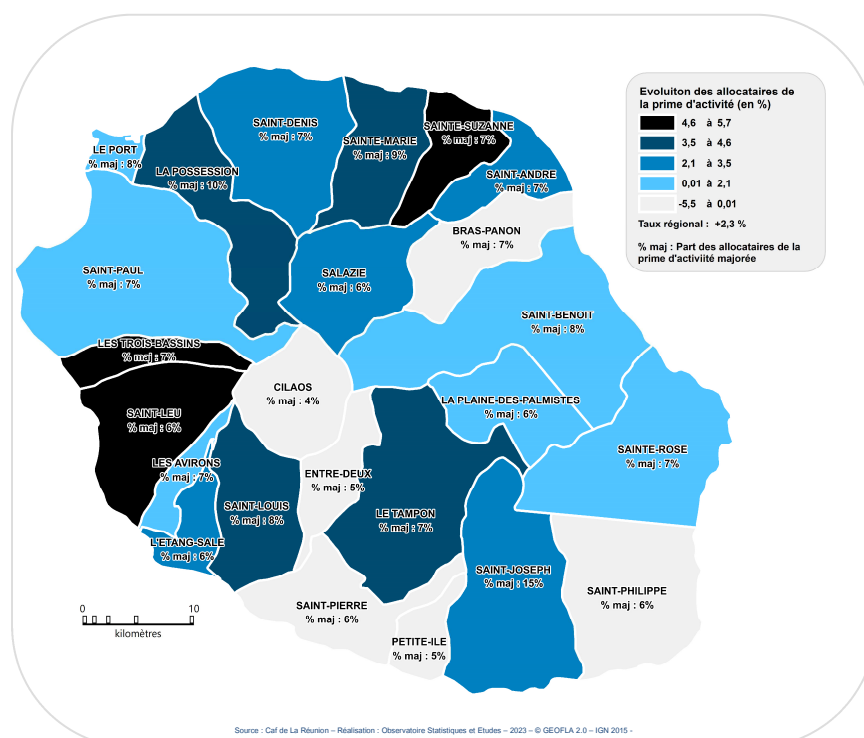
Source : La prime d'activité : fin juin 2021, Prime d'activité conjoncture, n°22, octobre 2021.



Graphique 3. Les motifs de sorties de la prime d'activité (évolution en %)

	Année	Septembre 2022	Septembre 2023	évolution
Foyers allocataires de la prime d'activité		88 440	90 432	2,3%
dont avec majoration isolement		5 698	6 376	11,9%
dont sans majoration isolement		82 742	84 056	1,6%
Dont Prime d'Activité jeunes 18-25 ans non majorée		8 775	8 772	0%
Allocataires de la Prime d'activité seulement		32 418	35 943	10,9%
Avec au moins une bonification individuelle		73 401	78 595	7,1%

Tableau 2. Evolution des foyers bénéficiaires de la prime d'activité



Carte 1. Taux d'évolution des bénéficiaires de la prime d'activité sur le territoire

Concernant les autres prestations, environ 42 % des allocataires de la prime d'activité ont bénéficié des allocations familiales, 34 % d'une aide au logement et, 12 % de l'allocation de soutien familial (cf. tableau 3).

Un ralentissement des bascules du revenu de solidarité active vers la prime d'activité

Entre décembre 2022 et mai 2023, le nombre d'allocataires passant du RSA à la prime d'activité a chuté, revenant à un niveau presque similaire à celui de mai 2022, avant de repartir à la hausse à partir de juin (cf. graphique 4).

Au cours du troisième trimestre, le nombre de foyers allocataires effectuant cette transition a augmenté de 8 % (cf. graphique 4). Cependant, en glissement annuel, ce nombre a diminué de 2 %.

Hausse des dépenses liées à la prime d'activité en 2023

Selon les données définitives en « mois de droit » issues des fichiers statistiques Caf, le montant versable pour la prime d'activité atteint un peu plus de 58 millions d'euros au troisième trimestre (en hausse de +6 % par rapport à septembre 2022), dont environ 5,5 millions d'euros pour la prime d'activité majorée (cf. graphique 5).

En cumul sur un an, les dépenses liées à cette prestation atteignent **230,5 millions d'euros** (dont **22 millions d'euros** au titre de la prime d'activité majorée). Le montant mensuel moyen par foyer est estimé à 214 euros, contre 206,5 euros en 2022.

Cette progression s'explique par plusieurs facteurs :

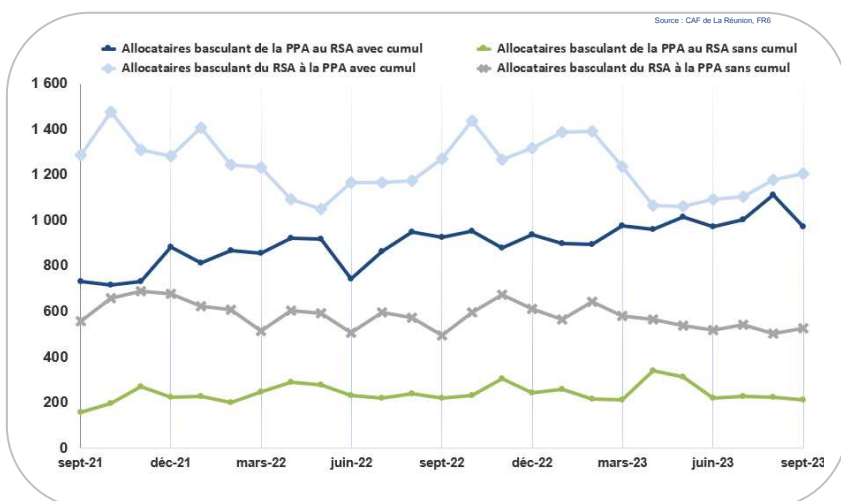
- **Augmentation du nombre d'allocataires** : Le nombre d'allocataires bénéficiant de cette prestation a augmenté de 2,3 % en un an (cf. tableau 1).

- **Effets des revalorisations successives** : Les revalorisations intervenues en août 2022 et en avril 2023 ont eu un impact progressif sur les droits des allocataires, en fonction de la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle des ressources.

La montée en charge d'une revalorisation sur les dépenses de la prime d'activité s'étale sur cinq mois à compter de sa mise en œuvre. Ainsi, les effets de la revalorisation du 1er avril 2023 ont été pleinement perceptibles qu'à partir d'août 2023. De même, les effets de la revalorisation d'août 2022 ne se sont manifestés qu'à partir de novembre 2022.

Bénéficiaires cumulant la Prime d'activité avec	Septembre 2022	Septembre 2023	évolution
Allocations familiales	37 557	37 629	0,2%
Prestation accueil jeune enfant	8 689	8 663	-0,3%
Allocation soutien familial	10 593	11 138	5,1%
Allocation éducation enfant handicapé	2 166	2 261	4,4%
Allocation logement social	7 947	7 749	-2,5%
Allocation logement familial	23 347	22 805	-2,3%
Allocation adulte handicapé	793	804	1,4%
Revenu de solidarité active	16 179	16 961	4,8%

Tableau 3. Evolution des foyers bénéficiaires de la prime d'activité selon les prestations versées



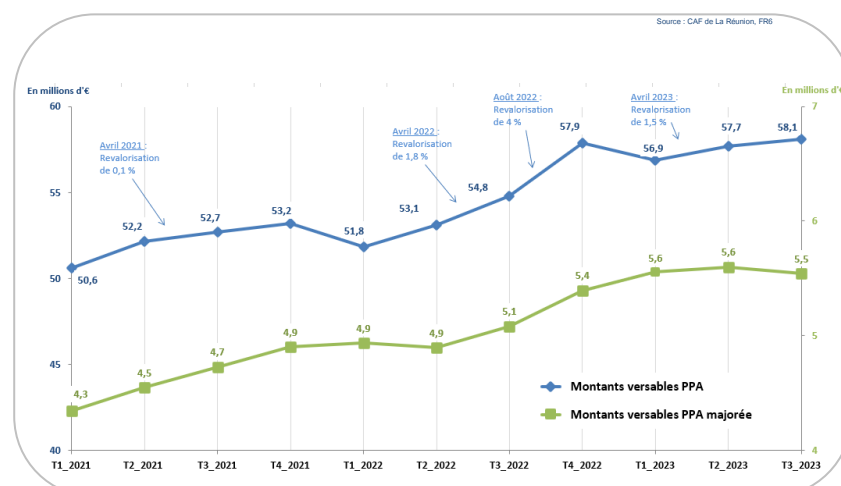
Graphique 4. Les bénéficiaires basculant du RSA à la Prime d'activité (données semi-définitives)

Encadré 2

Fin septembre 2023, 295 900 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 3^e trimestre 2023, le ralentissement de l'emploi salarié par rapport à 2022 se confirme. Ainsi, La Réunion compte 1 100 emplois de plus au 3^e trimestre contre 1 500 emplois supplémentaires en moyenne chaque trimestre en 2022.

Les créations nettes d'emplois augmentent cependant par rapport aux deux premiers trimestres de l'année : +0,4 % ce trimestre, contre +0,1 % aux 1^{er} trimestre comme au 2^e (+ 400 emplois chacun de ces trimestres). Au niveau national, l'emploi progresse peu : les créations d'emplois augmentent de 0,1 % au 3^e trimestre, comme au trimestre précédent.

Source : « Avec 1 100 emplois de plus au 3^e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022 », Insee Conjoncture La Réunion, n°30, janvier 2024.



Graphique 5. Evolution trimestrielle des montants versables pour la prime d'activité